

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 24 juin 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 119 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Monique DAUBET-GRUNDLER - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Eric SCOTTO - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Catherine PILA - Mireille BALLETTI représentée par Richard FINDYKIAN - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Loïc BARAT - Mireille BENEDETTI représentée par Andrée GROS - Sabine BERNASCONI représentée par Dominique TIAN - Jacques BESNAÏNOU représenté par Marcel MAUNIER - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Jérôme ORGEAS - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Sandrine D'ANGIO représentée par Stéphane RAVIER - Jean-Claude DELAGE représenté par Gérard CHENOZ - Nouriat DJAMBAE représentée par Samia GHALI - Roland GIBERTI représenté par Hélène MARCHETTI - José GONZALEZ représenté par Yves BEAUVAL - Annie GRIGORIAN représentée par Lionel VALERI - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Nathalie LAINE représentée par Mireille BALOCCO - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Marc LOPEZ - Bernard MARANDAT représenté par Jocelyne TRANI - Janine MARY représentée par Hélène ABERT - Xavier MERY représenté par Jean MONTAGNAC - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Solange BIAGGI - Marie MUSTACHIA représentée par Jeanne MARTI - Elisabeth PHILIPPE représentée par Dany LAMY - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Véronique PRADEL représenté par Eric LE DISSES - Julien RAVIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Martine RENAUD représentée par Marie-France DROPY OURET - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Guy TEISSIER - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Daniel HERMANN - Isabelle SAVON représentée par Kheira ZENAFI - Jean-Louis TIXIER représenté par Régine GOURDIN - Martine VASSAL représentée par Laure-Agnès CARADEC - Josette VENTRE représentée par Michèle EMERY.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Frédéric BOUSQUET - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Michel DARY - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Bruno GILLES - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Laurent LAVIE - Virginie MONNET-CORTI - Christyane PAUL - Marine PUSTORINO-DURAND - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Maxime TOMMASINI - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

Signé le 24 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

HN 066-109/16/CT

■ Adhésion de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à l'association Nos Quartiers ont des Talents

DPEATSV 16/14590/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

L'association « Nos quartiers ont des talents » ci-après dénommée « NQT », créée en 2005 en Seine-Saint-Denis et présente en PACA depuis 2012 a pour objet d'accompagner les jeunes diplômés issus des quartiers prioritaires et/ou milieux défavorisés (Bac +4 de moins de 30 ans) en favorisant la mise en relation entre jeunes du territoire et entreprises du territoire.

Après examen de leur candidature, les jeunes diplômés sont mis en relation avec des parrains ou marraines, cadres des entreprises adhérentes, et dont le secteur d'activité est en adéquation avec la formation du jeune et/ou son projet professionnel.

NQT propose aux collaborateurs des structures partenaires de s'impliquer dans le cadre d'actions de :

- coaching collectif
- découvertes métiers
- transférabilité de compétences
- information des étudiants dans les universités

NQT anime une communauté de parrains et marraines favorisant les échanges de bonnes pratiques sur le parrainage.

NQT met à disposition des jeunes des outils de perfectionnement en anglais, d'e-learning et d'auto-évaluation en ligne.

Bilan du dispositif NQT déployé au niveau :

National :

Depuis 2005, 29 275 jeunes diplômés accompagnés, 700 parrains et 780 partenaires.

En 2015, 5 457 jeunes diplômés accompagnés, dont 1 120 jeunes résidant en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). 3 614 parrains : marraines engagés, 780 partenaires et 71% des jeunes diplômés trouvent un emploi en 7 mois en moyenne. Coût moyen du dispositif/jeune : 597 euros

En 2015, face à une montée en croissance du chômage NQT s'est lancé le défi d'accompagner 100 000 jeunes d'ici 2025. Un Plan Ambition 2025, intégrée au Livre Blanc « Relançons l'ascenseur social ».

Local :

En 2015, 289 jeunes diplômés (contre 284 en 2014) résidant sur le territoire de la Métropole ont bénéficié du dispositif NQT.

Partenariats en PACA :

- Partenariats publics et institutionnels : Ministère du Travail via la Délégation Générale à l'Emploi et à la formation Professionnelle (DGEFP), Agence nationale pour la cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), l'Europe (FSE), la DIRECCTE, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Pôle Emploi, Région PACA, Communauté du Pays d'Aix, Aix-Marseille Université etc

Signé le 24 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

- Partenariats privés : Orange, BNP Paribas, Allianz, Airbus, Crédit Agricole, SNCF, Carrefour, Thales, Vinci, Nexity, ONET, GRDF, Banque Populaire, LCL, Société Générale etc.....

Les principaux axes de partenariat entre NQT et MPM sont les suivants :

➤ 1. Actions mises en oeuvre par NQT

- Assurer le suivi et le parrainage de tous les jeunes diplômés résidant sur le territoire de la Métropole d'Aix-Marseille Provence et correspondant aux critères de l'association
- Fournir les outils de communication nécessaires
- Développer la complémentarité avec les acteurs locaux
- Assurer un reporting régulier
- Co-organiser un événement annuel
- Mobiliser des témoignages de jeunes et de parrains
- Articuler ce partenariat avec les entreprises adhérentes de l'association et celles amenées à le devenir, implantées sur le territoire de la Métropole d'Aix-Marseille Provence.
- Mettre en place le parrainage collégial
- Mettre en valeur le partenariat entre NQT et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

➤ 2. Actions mises en oeuvre par la Métropole Aix-Marseille Provence

- Faire connaître NQT auprès des jeunes diplômés la Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- Identifier et orienter les jeunes diplômés potentiellement concernés par NQT
- Mettre en relation NQT avec les acteurs locaux
- Co-organiser un événement annuel
- Mobiliser les cadres de la Métropole Aix-Marseille Provence dans le cas où la Métropole d'Aix-Marseille-Provence souhaite mettre en place le parrainage collégial
- Mettre en valeur le partenariat entre NQT et la Métropole d'Aix-Marseille Provence (logo de NQT, site internet et les supports de communication jugés pertinents par la Métropole d'Aix-Marseille Provence)
- Mobiliser les entreprises locales

Il est proposé au Conseil de Territoire d'approuver la délibération portant vœu au Conseil de la Métropole relatif à l'adhésion à l'association Nos Quartiers ont des Talents.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

Signé le 24 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

CONSIDERANT

- L'intérêt de soutenir les actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes issus des quartiers prioritaires.

DELIBERE

Article 1 :

Le Conseil de Territoire émet le vœu auprès du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille Provence que soit adoptée par délibération l'adhésion à l'association Nos Quartiers ont des Talents d'un montant de 11.960 euros pour 2016.

Article 2 :

Monsieur le Président du Conseil de Territoire est autorisé à prendre toutes dispositions concourant à l'exécution de la présente délibération.

Présents	119
Représentés	35
Voix Pour	133
Voix Contre	0
Abstentions	21

Adoptée

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU Michel CATANEO - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Marie MUSTACHIA - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
Député des Bouches du Rhône

Guy TEISSIER

Signé le 24 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016